



Syllabus Formation Complémentaire : 45 heures

Partie 1 - FORMATION EN PSYCHOSOCIAL : 30 heures

Partie 2- TECHNIQUES ET PROCESSUS : 15 heures

-PARTIE 1-

JOUR 1 – 6 heures

LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET LES IMPACTS DE LA SÉPARATION SUR LES ENFANTS

Heures : de 9h00 à 16h00 : **6 heures**

Formatrice : Mme Caroline Paquet, psychologue, conseillère d'orientation et médiatrice familiale

En introduction, les participants reverront rapidement les réactions normales de l'enfant à la séparation et le deuil de l'enfant, de l'annonce en passant par les différentes étapes d'adaptation.

Par la suite, nous nous attarderont aux éléments pouvant compliquer l'adaptation de l'enfant, voir lui faire vivre des traumatismes. Les médiateurs seront en mesure de dépister les comportements parentaux plaçant l'enfant en conflit de loyauté. Ils sauront intervenir pour que la médiation ne devienne l'instrument de ce conflit, mais un outil dans l'intérêt de l'enfant.

JOUR 2 – 6 heures

LA PLACE DE L'ENFANT EN MÉDIATION

AM : de 9h00 à 12h00 : **3 heures**

Formatrice : Mme Caroline Paquet, psychologue, conseillère d'orientation et médiatrice familiale

Il est parfois très pertinent d'inviter l'enfant à la table de médiation. Pensons aux situations où les parents ont de la difficulté à s'entendre sur le partage du temps de vie, la rencontre des enfants peut apporter un éclairage précieux sur ses besoins, il se peut également que ce soit l'enfant qui demande à être entendu, ce ne sont là que quelques exemples. Plusieurs situations tirées de la pratique seront présentées. Une méthode d'intervention sera enseignée et mise en pratique par les participants par le biais de jeux de rôles.



ASSOCIATION
DES MÉDIATEURS FAMILIAUX
DU QUÉBEC

LA COMMUNICATION AXÉE SUR L'INTÉRÊT DES ENFANTS

PM : de 13h00 à 16h00 : **3h00**

Formatrice : Mme Caroline Paquet, psychologue, conseillère d'orientation et médiatrice familiale

Un survol rapide des outils vus dans la formation de base sera fait, (ex : les Règles d'or de la coparentalité et la communication hebdomadaire). Par la suite, le contenu sera approfondi pour les situations plus difficiles. Des stratégies de négociation et de communication seront enseignées.

JOUR 3 – 6 heures

LES IMPACTS DE LA SÉPARATION SUR LES PARENTS

AM : de 9h00 à 12h00 : **3h00**

Formateur : M. Gérald Côté, psychologue et médiateur familial

La rupture d'un projet de vie à deux crée une brèche importante dans l'organisation de personnalité des deux adultes. Plein d'arrangements, de certitudes et d'idéaux sont rapidement bouleversés! L'intensité de cette 'descente d'ascenseur' de même que la capacité à rebondir varient d'une personne à l'autre. L'atelier explore et documente les façons pour le médiateur familial de favoriser chez l'adulte le cheminement de déconstruction affective de la conjugalité. Normaliser ce vécu complexe par des canaux sécuritaires hors-médiation va permettre de libérer un espace de négociation responsable de parent à parent.

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA SÉPARATION CONJUGALE EN PRÉSENCE DE VIOLENCE CONJUGALE? POUR LES PARENTS? POUR LES ENFANTS? POUR LE MÉDIATEUR?

PM : de 13h00 à 16h00 : **3h00**

Formatrice : Kim Cairnduff, psychoéducatrice, médiatrice familiale

En tant que médiateur familial, comment peut-on minimiser les impacts potentiels auprès de tous les membres de la famille lors d'une séparation en présence de violence conjugale ?



ASSOCIATION
DES MÉDIATEURS FAMILIAUX
DU QUÉBEC

JOUR 4 – 6 heures

LA COMMUNICATION UN OUTIL INDISPENSABLE À LA COPARENTALITÉ

Heure : de 9h00 à 16h00 : **6h00**

Formatrice : Mme Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice familiale

La coparentalité, un idéal pour les médiateurs, mais une contradiction pour les clients à qui l'on demande de faire équipe comme parents au moment de la rupture comme un couple. Est-ce possible? Quand? Comment? Quelles en sont les limites? Et comment encadrer cette occasion d'ingérence dans la vie de l'autre?

Le médiateur est un élément influant au sein du processus de la médiation et l'expression des émotions est un levier de la discussion entre les parents. Comment favoriser ces discussions et leur permettre de communiquer efficacement en ce qui a trait aux décisions et à la prise en charge de l'enfant et de ses besoins.

Par l'intermédiaire de mise en situation, l'utilisation de vidéo, de discussions et d'échanges avec les participants, nous favoriserons l'intégration de nouvelles façons de faire.

JOUR 5 – 6 heures

L'ALIÉNATION PARENTALE

AM : de 9h00 à 16h00 : **3h00**

Formatrice : Mme Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice familiale

Nous nous inspirerons du Manuel de référence développée par mesdames Lachance et Gagné (2014) pour nous aider à comprendre et distinguer l'aliénation parentale de d'autres problématiques familiales et ainsi de nous permettre de développer des stratégies d'intervention susceptibles d'aider les parents.

LA RECOMPOSITION FAMILIALE

PM : de 13h00 à 16h00 : **3h00**

Formatrice : Mme Carmen Cameron, travailleuse sociale et médiatrice familiale

Il est démontré que plusieurs parents ayant vécu une séparation tenteront de nouveau de rebâtir une famille. La reconstitution d'une famille, oblige les enfants et les adultes à s'adapter et de développer un modèle de fonctionnement qui tiendra compte de leur réalité, leurs besoins et



valeurs. Quatre modèles distincts de famille recomposée sont présentés ainsi que les étapes que ces familles auront à franchir afin de tisser des liens significatifs et durables tout en respectant ceux qui existent déjà avec d'autres membres de la famille.

Nous discuterons de comment les enfants réagissent à ces changements et des éléments qui facilitent les rôles parentaux au sein de la famille recomposée.



ASSOCIATION
DES MÉDIATEURS FAMILIAUX
DU QUÉBEC

-PARTIE 2-

JOUR 1 – 6 heures

LA COMMUNICATION CONSTRUCTIVE SELON L'APPROCHE DE MASCHALL B. ROSENBERG

Heure : de 9h00 à 16h00 : **6 heures**

Formatrice : Me Céline Vallières, avocate et médiatrice familiale

Cette formation permet aux médiateurs de connaître un modèle de communication qui permet d'engager un dialogue de manière créative et dans lequel toutes les parties se sentent gagnantes. Ce modèle développé par Marshall B. Rosenberg, le père de la communication non violente, est reconnu internationalement et son application simple mais efficace suscite l'amélioration des relations et plus de bienveillance. Le médiateur peut utiliser cette approche pour modifier l'interaction entre les parties mais aussi celle qu'il aura lui-même avec les parties.

JOUR 2 – 6 heures

NEUTRALITÉ DU MÉDIATEUR

AM : de 9h00 à 12h00 : **3 heures**

Formatrice : Me Céline Vallières, avocate et médiatrice familiale

L'un des socles de la médiation est l'intervention neutre et impartiale et neutre d'un tiers qui est le médiateur. Cette exigence est primordiale et son absence, réelle ou apparente, peut faire avorter le processus. Le concept est facile à expliquer, toutefois son application présente un tout autre défi, car le médiateur est, avant tout... un être humain ! Et même si au début d'une médiation il se croit impartial et libre de tout conflit d'intérêts, en cours de route, il peut être déclenché et prendre parti. Cet atelier vise : à le sensibiliser à ses pièges intérieurs, à ce qu'il reconnaisse ses forces tout autant qu'à lui donner des stratégies afin d'offrir la plus grande impartialité et neutralité possible.

LE CAUCUS

PM : de 13h00 à 16h00 : **3h00**

Formatrice : Me Céline Vallières, avocate et médiatrice familiale

Dans une médiation familiale difficile et tendue, le caucus est quelque fois la seule façon de sauver la médiation et d'arriver à une entente. Il offre au médiateur et aux parties un temps



d'arrêt, de réflexion et de recherche de solution. Cependant, pour obtenir un maximum d'efficacité certaines précautions sont à prendre quant à l'annonce du caucus, la confidentialité et l'impartialité du médiateur. Pourquoi, quand et comment faire un caucus pour en retirer le maximum d'efficacité tout en respectant l'encadrement légal et éthique de cette technique.

JOUR 3 – 3 heures

ÉVALUATION DES HABILITÉS D'INTERVENTION DU MÉDIATEUR FAMILIAL

AM : de 9h00 à 12h00 : **3h00**

Formateur : M. Gérald Côté, psychologue et médiateur familial

À partir de la grille de réactivité au conflit de Thomas-Kilmann, s'approprier son propre style de réaction (parmi affrontement / accommodement / évitement / collaboration) pour en constater les défis à intervenir en contexte de séparation. Les habiletés d'intervention du médiateur à éduquer / informer, à gérer le processus et à assister / aider la négociation d'un plan parental détaillé sont examinées à la lumière de ce modèle. Enfin une grille des compétences du médiateur familial est proposée comme auto-évaluation, dans l'optique de parfaire sa pratique professionnelle.